

Ms. 13336-4
Cote
Frs
18577

LES
CONSPIRATEURS
DÉMASQUÉS.

PAR L'AUTEUR DE NULLITÉ ET DESPOTISME.....

Les Ant de Ferrand

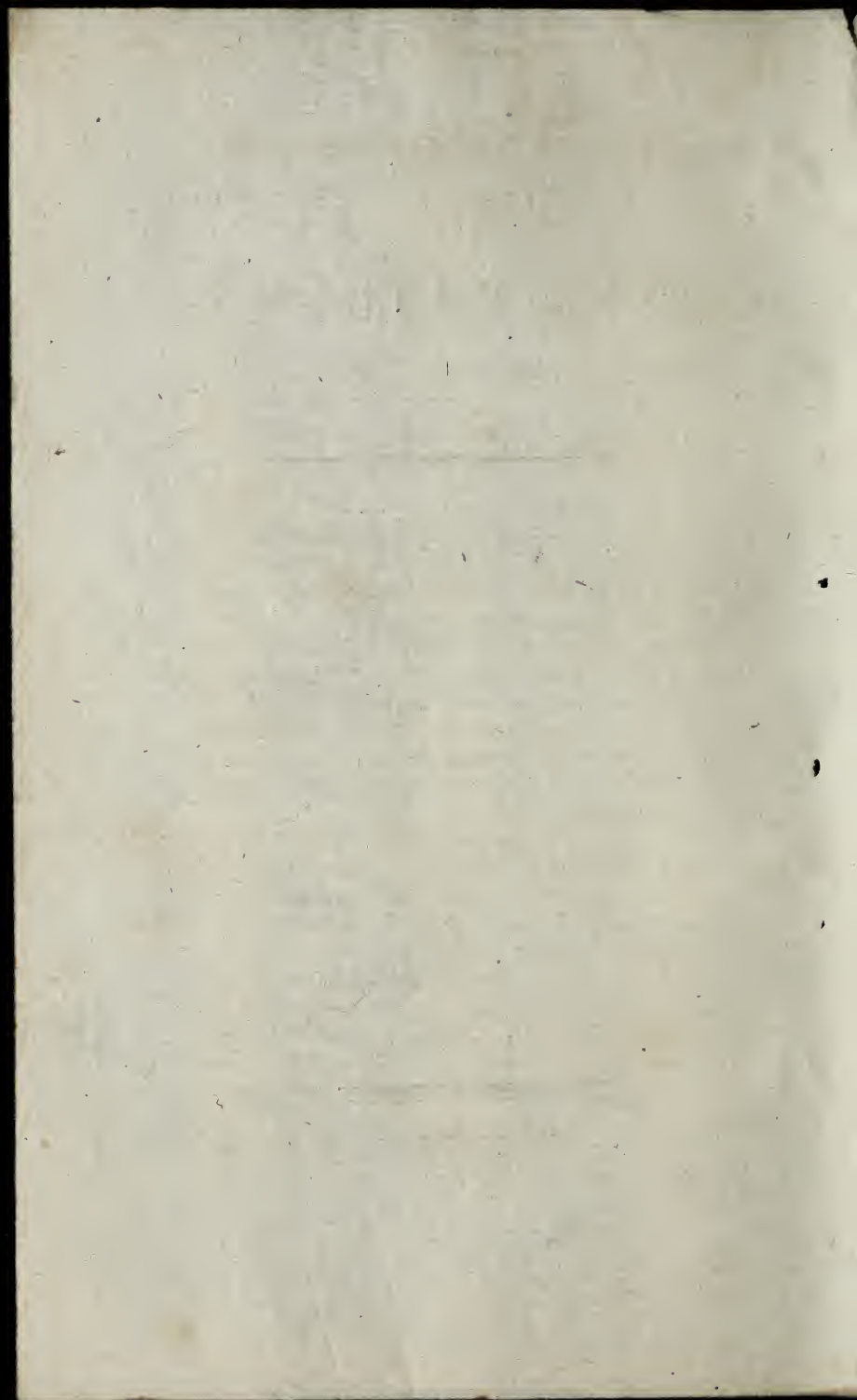


A PARIS.

DÉCEMBRE

1790.

THE UNIVERSITY
LIBRARY



L E S

CONSPIRATEURS DÉMASQUÉS.

HABITANS de Paris, & vous habitans de toutes les provinces du royaume, depuis dix-huit mois la France est livrée à l'anarchie la plus funeste; les proscriptions, les crimes, les atrocités se multiplient tous les jours. La misère vous affiège; elle s'accroît sans cesse, & cependant vous ignorez encore la véritable cause des maux dont vous êtes accablés; vos yeux, long-temps fascinés, étoient incapables de voir la vérité; vos yeux commencent enfin à s'ouvrir, il est temps de vous la montrer.

Je vais tracer l'histoire secrète de la révolution qui s'est opérée en France: je nommerai les auteurs de cette révolution: je dirai quels ont été les interêts particuliers & les motifs cachés qui les ont fait agir; j'expliquerai les coupables moyens qu'ils ont employés. Habitans de Paris, quand je dévoilerai les crimes dont vous avez été les ayeugles complices, & les premières victimes vous serez à portée de juger de la vérité des faits: c'est vous que j'appellerai le plus souvent pour témoins.

Le vœu du peuple, écouté par le roi, rappella,

4
en 1788, M. Necker à la tête du gouvernement ; il y rapporta cette ambition sans bornes, cette vanité excessive, cette conviction de son propre mérite, qui l'ont caractérisé dans tous les temps : il y joignoit encore le désir ardent de se venger de sa première disgrâce, le désir le plus ardent d'en prévenir une seconde, en rendant sa place inamovible.

L'assemblée des représentans de la nation étoit demandée avec unanimité, avec une force qui ne permettoit plus de la refuser : le moment étoit favorable, les esprits étoient disposés à ne s'occuper que de la réforme des abus ; tous les ordres, toutes les classes unies d'intérêt & de volonté, ne desiroient que le bien général.

Mais M. Necker avoit des projets d'ambition qui exigeoient l'appui d'un parti puissant ; le sien quelque nombreux qu'il fût, lui paroissoit encore trop foible. Il recula l'époque où il auroit pu, où il auroit dû assembler les états-généraux ; il multiplia les délais, pour se ménager le temps de grossir le nombre de ses partisans, de se rendre maître des suffrages, & de s'assurer dans l'assemblée l'influence qui lui étoit nécessaire pour exécuter ses desseins.

Vous allez juger de son caractère par le plan qu'il avoit formé.

Un ministre choisi par le roi peut être renvoyé par lui ; son existence ne dépend que d'une volonté, quelquefois d'un caprice, presque toujours d'une intrigue. Mais si cet administrateur étoit adopté par le corps législatif, s'il obtenoit le titre de ministre de la nation, il faudroit pour

le congédier , que la volonté des représentans de cette même nation concourût avec celle du souverain ; & l'exemple de l'Angleterre nous démontre que celui qui dispose du trésor public , toujours maître de la majorité des suffrages , peut dans tous les temps , s'opposer aux délibérations , qui lui seroient contraires.

Les maires du palais , sous la première race de nos rois , n'étoient que des ministres choisis par les Français ; mais ce titre qui les rendoit inamovibles , qui les rendoit indépendans du monarque , ne tarda pas à leur suffire pour usurper le trône.

Devenir inamovible , indépendant comme les maires du palais , être nommé ministre de la nation , régner sous le nom de roi ; voilà quel étoit l'objet des desirs & des espérances de M. Necker.

Il cachoit ses projets sous un masque de fausse vertu , qui lui a servi long-temps à tromper les Français ; mais tous ceux qui firent attention aux écrits que ses partisans répandoient , & aux motions qu'ils firent dans les assemblées de bailliage pour le nommer ministre de la nation , ou même dictateur ; tous ceux , dis-je , que l'enthousiasme n'aveugloit pas , apperçurent le but où il tendoit.

La noblesse & le clergé n'auroient jamais consenti à servir son ambition ; il n'avoit aucun moyen de gagner ou de subjuguier leurs suffrages : il résolut de détruire le pouvoir de ces deux premiers ordres , en leur ôtant le *veto* que la constitution française leur assuroit , & qui

leur eût permis de s'opposer aux innovations qu'il projettoit.

Pour réussir à les dépouiller de ce droit , & pour s'attacher en même-temps les députés du tiers-état , il imagina de doubler la représentation de cet ordre (1) , & de forcer ensuite les deux autres à consentir que l'assemblée entière ne formât qu'une chambre , & délibérât en commun.

Il n'avoit pas le projet de laisser subsister cette unité d'assemblée : il comptoit remplacer bientôt la noblesse & le clergé par une chambre haute , dont les membres , nommés en apparence par le roi , mais choisis réellement par lui , resteroient attachés à un ministre à qui ils devoient leur élévation , & se feroient un devoir de servir ses projets. Il avoit formé ce plan long-temps avant la convocation ; & si la marche qu'il a suivie , si les discours , les motions , la conduite entière des Lally , des Mounier , des Malouet , des Virieux , de ce tas d'hommes qui lui étoient vendus , ne suffisoient pas pour le prouver , je me citerois moi-même en témoignage , & j'y appellerois plusieurs personnes de ma connoissance , à qui il a fait proposer , comme à moi , une place dans cette chambre haute.

La condition qu'on y mettoit alors étoit de concourir à dépouiller le clergé du droit de conf-

(1) Il eût encore soin d'affoiblir le clergé en empêchant de choisir des évêques pour députés , & en faisant élire des curés qu'il étoit sûr de gagner plus facilement.

7
poser un ordre, & à lui enlever ses biens. Ce n'étoit qu'après s'être engagé qu'on apprenoit de quelle maniere on devoit s'acquitter envers le ministre, en trahissant le souverain (1).

Affuré de la chambre haute que la reconnoissance lui arracheroit, comptant sur celle des communes que les avantages procurés au tiers-état, & sur-tout l'or qu'ils prodigeroit, devoient soumettre à ses volontés, M. Necker se fût trouvé à la tête du parti le plus puissant, il eût régné dans l'assemblée des représentans de la nation; mais avant d'y réussir, il lui restoit de grandes difficultés à vaincre.

Comment décider la noblesse & le clergé à renoncer au droit de former des ordres, à devenir les inférieures de leurs égaux, à consentir eux-mêmes à leur dégradation? Comment cacher au roi le piège que lui tendoit un ministre qui vouloit se rendre indépendant de son autorité? Comment dérober à la reine la connoissance de ce projet? Comment empêcher le

(1) Ces places promises dans la chambre-haute ont été le plus puissant moyen de corruption que M. Necker ait employé pour grossir son parti : c'est ainsi que lui, sa fille & ses anciens amis ont perverti cette minorité de la noblesse, ces gentilshommes qui n'ont pas rougi de violer leurs sermens, de trahir ta confiance de leur commettans, de manquer enfin à tout ce qu'il y a de plus sacré, en portant sans cesse des suffrages contraires à leurs cahiers. Tous avoient la promesse d'obtenir en France le même rang, le même pouvoir que la constitution d'Angleterre assura aux pairs de la grande Bretagne; tous avoient l'espérance d'abaisser au-dessous d'eux le reste de la noblesse, & de former seuls une classe distinguée dans l'état.

monarque de renvoyer l'administrateur qui abusoit à ce point de sa confiance ? Comment l'empêcher de le chasser avant qu'il eût pu se mettre à l'abri de ce malheur ?

Ces obstacles étoient les premiers qui se présentèrent ; mais ils n'étoient pas les seuls. Un BOURBON, que son nom & son rang n'avoient pu soustraire au mépris ; qui n'avoit pas rougi, malgré la fortune énorme qu'il possédoit, de ruiner un foule de familles honnêtes pour se livrer à une spéculation en bâtimens, un homme aussi ridicule par sa lâcheté que fameux par ses vices, un prince dont les crimes font oublier aujourd'hui des actions qui le déshonoroient alors, le duc d'Orléans avoit regagné la faveur populaire ; il avoit employé à des charités une somme assez médiocre, mais exagérée dans les récits de ses partisans ; il avoit procuré une somme plus forte pour acheter des complices ; il avoit adopté, porté à l'extrême toutes les maximes populaires ; il s'étoit livré envers les dernières classes des citoyens à des démarches qui, rapprochant les rangs, effaçant les distances, ne peuvent être dans la personne d'un prince qu'un oubli de sa dignité.

Cette conduite qui, loin de prouver la véritable popularité, n'annonce qu'un démagogue qui flatte le peuple pour se faire l'instrument de son ambition ; cette conduite qui ne devoit jamais inspirer que la défiance, est cependant le plus sûr moyen de séduire cette classe d'hommes. Elle avoit réussi au duc d'Orléans ; il étoit adoré dans la même ville où, quelques mois auparavant, il avoit été généralement méprisé. Il paroît

que le but qu'il se propofoit alors étoit feule-
ment de fe venger de l'exil qu'il avoit effuyé
en 1788.

Mais les confeils de Laclos , de Mirabeau,
du chevalier Doraiſon , de Sermonville de
l'abbé Syeyes , de Mde. 'de Silléri , de tous les
monſtres enfin dont il étoit entouré , n'eurent
pas de peine à lui inſpirer le défir de s'élever
juſqu'au trône. Les entours d'un pareil homme
font loin d'être ſes amis ; les ſcélérats n'en ont
point ; mais les chefs de ſon parti voyoient leur
fortune dans ſon élévation , & leur intérêt dic-
toit leurs confeils.

Ils eurent peu de peine à les faire adopter à
ce prince ; ſon ame étoit préparée aux forfaits
par l'habitude des vices.

Son parti , quelque nombreux qu'il fût , étoit
fort au-deſſous de ſes projets , mais il ſuffiſoit
pour arrêter ceux de M. Necker ; leurs factions ,
ſi elles reſtoient diviſées , n'avoient aucun eſpoir
de succès ; les chefs ne pouvoient pas l'ignorer ,
ils s'unirent.

Un des ſubalternes du parti d'Orléans , ce
médecin ſi connu dans les clubs , & que la pro-
pagande a envoyé depuis en Angleterre pour y
répandre ſes principes , le docteur *Seiſre* avoit
acheté à vie une maifon rue des Bons-Enfans ;
le duc , à qui elle appartenoit , la racheta pour
la vendre ou la donner à Dufrefne , premier
commis & confident de Necker. C'eſt par-là
que les deux partis , diviſés en apparence , aſſo-
ciés en ſecret , communiquoient & conſpiroient
enſemble.

La bonne foi avoit été loin de préſider à leur

union. Le duc d'Orléans n'étoit pas un homme à se borner à de vaines apparences; à se contenter d'un rôle de représentation pour abandonner à M. Necker le pouvoir réel, à commettre des crimes, pour que son associé en recueillit les fruits; il ne s'unissoit à lui que pour le tromper, & ce dernier ne l'ignoroit pas, mais il se flattoit de le prévenir.

Peuple de Paris, si vous pouviez douter de l'accord qui régnoit entre ces deux conjurés, il me suffiroit de vous rappeler des faits qui se sont passés sous vos yeux avant l'ouverture des états-généraux, & depuis cette époque.

M. Necker, comme vous le savez, jouissoit alors de l'autorité la plus étendue; il dispoit de la police; il étoit instruit par elle de tout ce qui se passoit dans Paris; il ne pouvoit ignorer aucune des démarches du parti d'Orléans; il savoit combien ce parti étoit dangereux; il étoit maître de le détruire dans un jour, de l'anéantir par un seul ordre, & cet ordre n'a pas été donné.

Le Palais-Royal étoit le foyer de la fermentation; les motions les plus incendiaires, les plus criminelles, les plus offensantes pour leurs majestés s'y faisoient publiquement. La horde qui s'y assembloit étoit incapable de résister; le guet seul pouvoit sans peine & la disperser, & en saisir les chefs; leur punition eût suffi pour prévenir l'incendie qu'ils s'efforçoient d'allumer; & cependant M. Necker a souffert les attroupe-
mens & les motions du Palais-Royal.

D'affreux libelles publiés contre l'autorité du souverain s'y vendoient publiquement: ces li-

belles , en insultant à la famille royale , ne cessoient de vanter les vertus & la popularité du duc d'Orléans. Le ministre n'étoit pas assez borné pour confondre la liberté & la licence de la presse. Cet administrateur , qui savoit si bien supprimer les écrits qui lui étoient contraires , & en faire proscrire les auteurs , n'ignoroit pas combien il étoit facile d'arrêter le cours de ceux qui attaquoient ses maîtres ; c'étoit pour lui un devoir sacré , & il ne l'a pas rempli.

On voyoit dans ces libelles son éloge toujours accolé à celui du duc. Les partisans des deux factions louoient également les deux chefs : en faut-il davantage pour prouver leur union ?

Si cependant il vous restoit encore des doutes , habitans de Paris , rappelez-vous que la réunion des ordres étoit un des moyens dont le ministre vouloit se servir pour arriver à son but , & que le duc , favorisant dans la chambre de la noblesse cette même réunion , y paroissoit à la tête de la minorité , & suivi des Lally , des Clermont-Tonnerre , des Noailles , des Broglie , des Lameth , de ce Mathieu qui se disoit Montmorenci , de tous les amis , de tous les partisans de M. Necker ; n'oubliez pas sur-tout que les bustes de ces deux conjurés furent portés , furent promenés ensemble dans les rues de la capitale , le jour où cette ville prit les armes contre le roi. Rappelez-vous , dis-je , tous ces faits dont vous avez été témoins , & vous ne regarderez plus comme incertaine une association démontrée par toutes les démarches de ces deux hommes.

Je prouverai bientôt que cette union a subsisté jusqu'au jour où, après avoir inutilement tenté le forfait le plus exécrationnable, Necker & un autre homme aussi criminel que lui, accusèrent leur complice du crime de lèse-majesté, dont ils étoient tous les trois également coupables : mais nous n'en sommes pas encore à cette époque, il faut revenir un instant sur nos pas.

Le ministre, en s'unissant au duc d'Orléans, n'avoit pas aplani tous les obstacles qu'il avoit à surmonter; il falloit trouver d'avance les moyens de forcer la noblesse à cette réunion des chambres, à cette nomination d'un ministre national, à cet anéantissement de l'autorité royale, auquel on étoit bien sûr qu'elle opposeroit la plus grande résistance. Les moyens de séduction n'offrant pas l'espérance d'un succès assez complet, la crainte fut le mobile que le ministre résolut d'employer.

Un corps qui n'a point de chef est toujours foible, & par conséquent facile à épouvanter.

La noblesse des provinces qui avoit perdu l'habitude de s'assembler, se connoissoit à peine, & n'avoit, parmi ses membres, personne qui eût assez d'influence pour conduire les autres & diriger l'emploi de leurs forces. Cette vérité, qui ne pouvoit être ignorée de M. Necker, facilitoit la réussite de son projet. Il existoit cependant dans quelques provinces des gentilshommes qui avoient du crédit, & qui étoient en état de deviner & de démasquer ses manœuvres; il résolut de les perdre.

Le nommé Volney lui fut présenté par mon-

seigneur de Montmorin, & on le chargea de l'honnête emploi de parcourir les provinces pour y calomnier les hommes qu'on craignoit. Le chevalier de Guer fut le premier qu'il attaqua ; il ne l'avoit jamais vu, il ne connoissoit même pas son nom de famille ; il ne favoit pas où étoient situées ses propriétés ; cependant il se mit à écrire contre lui les libelles les plus atroces ; & quand il se crut certain d'avoir assez animé contre ce gentilhomme les habitans de Rennes, il quitta cette ville pour se rendre à Angers, & d'Angers à Dijon. Il y joua le même rôle. Monsieur de Walsh-Serrant, colonel du régiment Irlandois ; le marquis de Digoine & le comte de Levis, députés de Bourgogne, furent l'objet des libelles que l'honnête agent du ministre des finances publia dans ces deux villes. M. Necker, qui osa désavouer dans le temps ce respectable ambassadeur, n'a plus la même ressource depuis qu'il a payé publiquement les services de ce calomniateur ambulat. Habitans de Paris, rappelez-vous qu'il créa, l'hiver dernier, une place en Corse aux appointemens de 12,000 livres, & la donna à ce même Volney, qui, n'ayant jamais été employé par l'administration avant 1788, n'avoit d'autre titre pour prétendre aux faveurs de la cour que l'infame métier qu'il avoit fait en Bretagne, en Anjou & en Bourgogne (1).

(1) Le décret de l'assemblée nationale, qui défendoit à ses membres d'accepter aucune place, força ce libelliste à renoncer au prix de ses honorables travaux, & à se contenter des dédommagemens pécuniaires qu'on lui aura donnés.

L'effet des soins que se donnoit M. de Volney fut très-prompt. La résolution d'assassiner le chevalier de Guer fut prise dans la même ville, par les mêmes personnes, qui deux mois auparavant, lui avoient fait une réception, lui avoient prodigué des éloges qui tenoient beaucoup plus de l'enthousiasme que de la justice.

Si M. Necker faisoit calomnier des gentilshommes, il épargnoit encore moins le corps de la noblesse. Paris & les provinces étoient inondés de pamphlets, où les nobles étoient représentés comme les ennemis & les oppresseurs du peuple. La plupart de ces nobles avoient été les bienfaiteurs & les pères de leurs vassaux; cependant on imprimoit, on publioit tous les jours qu'ils en étoient les tyrans. Leurs rentes & leurs droits, prix des terres qu'ils avoient concédés, n'étoient que des usurpations sur le peuple, des vols manifestes qu'il falloit les forcer de restituer. Les seigneurs des fiefs n'ont en France aucun pouvoir sur les habitans de leurs terres; ils n'ont pas le droit de leur donner le moindre ordre: cependant on répétoit sans cesse aux payfans qu'ils étoient serfs, qu'ils étoient esclaves, &

On assure qu'il avoit reçu trente mille livres pour les frais de son voyage. C'étoit ainsi que M. Necker prodiguoit les trésors de l'état pour faire calomnier, pour faire proscrire, pour faire assassiner des gentilshommes dont quelques mois auparavant il avoit vanté la conduite. Le crime du chevalier de Guer étoit d'avoir apprécié ce ministre, & d'avoir refusé d'aller chez lui en sortant de la bastille; il a éprouvé plus d'une fois que le meilleur moyen de plaire aux princes, est de leur dire la vérité, & de démasquer la trahison ou l'incapacité de ceux qu'ils emploient.

qu'il falloit secouer le joug; on le disoit même aux habitans des villes; & cette absurdité, à force d'être répétée, finissoit par être crue. Le marchand de la rue Saint - Denis, qui ne pouvoit nous connoître que comme les meilleurs chalans de sa boutique, s'imaginoit qu'il ne seroit heureux, qu'il ne seroit riche, qu'il ne seroit libre qu'après la destruction de la noblesse.

Les calomnies répandues contre les gentilshommes leur avoient ôté une partie de leurs forces; ils ne peuvent plus compter pour leur défense sur l'attachement de leurs vassaux; ils ne pouvoient plus les amener au secours du roi, quand son autorité ou sa personne seroient attaquées: mais il existoit en France quarante mille nobles en état de porter les armes, habitués à les manier, & ayant reçu une éducation qui ajoute aux sentimens de la valeur que les Français reçoivent de la nature; s'ils s'étoient assemblés dans les commencemens, ils eussent été en état de se défendre sans peine, de défendre sur-tout ce roi, ce trône, pour lequel ils étoient disposés à verser tout leur sang; il falloit s'opposer à cette réunion; l'autorité du souverain pouvoit seule la prévenir. Le roi fut trompé par MM. Necker, de Montmorin & de Saint-Priest. (1).

(1) Je ne crains point de les dénoncer tous les trois, comme les ennemis de la noblesse & du roi; les députés que la Bretagne envoya à Versailles au commencement de 1789, obligés de traiter avec eux, appellés plusieurs fois aux comités des ministres; ont été à portée de connoître leurs sentimens; ils ont vu

La noblesse avoit réclamé contre les abus ; elle avoit attaqué le cardinal de Loménie, & les absurdes opérations de ce principal ministre, qui pour établir l'ordre dans les finances, ouvroit un emprunt de 400 millions à onze pour cent. Elle s'étoit élevée contre cet insensé qui conduisoit le roi & le royaume à leur perte. C'en étoit assez pour présenter comme ennemie de l'autorité royale cette même noblesse qui, par sentiment & par intérêt, en a été & en sera toujours le plus ferme appui. On dictoit en même temps à toutes les villes des adresses, où on ne parloit que du dévouement, du respect & de la soumission du peuple pour sa majesté. Ce prince fut trompé, & se livra entièrement aux conseils perfides de ses ministres.

Les dispositions du roi furent bientôt connues de la noblesse ; elle se trouva tout-à-la-fois trahie par plusieurs de ses membres qui embrassoient le parti de ses ennemis, entourée du peuple qu'on excitoit à l'attaquer, & dans l'horrible certitude que son roi se déclareroit contre elle à l'instant où elle s'armeroit pour le servir.

Ce fut alors que le découragement s'empara des gentilshommes ; ils oublièrent que la patience n'est pas une ressource contre des ennemis acharnés ; que le courage & le désespoir en présentent de plus sûrs & de plus dignes de la noblesse. Ils s'abandonnèrent eux-mêmes, &

les deux derniers, esclaves & complices de M. Necker, crenser sous les pas de leur souverain le précipice dans lequel il est tombé, & que les autres ministres prévoyoient déjà.

monseigneur

monſieur Necker fut délivré du plus grand des obſtacles qui s'oppoſoient à ſes deſſeins.

Il lui en reſtoit aſſez d'autres à ſurmonter ; il n'avoit plus à craindre la réſiſtance active du corps des gentilshommes ; mais les députés de l'ordre de la nobleſſe pouvoient lui oppoſer une force d'inertie qui l'auroit infiniment embarrasſé.

S'ils avoient refusé obſtinément de paſſer à la chambre du tiers ; s'ils avoient en même temps fait connoître les ſentimens dont ils étoient animés pour le ſoulagement du peuple ; s'ils avoient raffuré les capitaliſtes à qui on cherchoit à perſuader qu'ils vouloient la banqueroute ; ſi enfin ils avoient ſu ſe ſervir des forces qui leur reſtoient , il eût été impoſſible de forcer légalement leur réſiſtance ; & ſi l'on avoit employé la violence , le défefpoir eût pu rendre des forces à la nobleſſe des provinces.

Le peuple n'étoit point encore armé , il n'étoit pas encore aſſez aveuglé pour ſe porter à des crimes. Le voile qui couvroit les yeux du roi ne pouvoit tarder à ſe déchirer ; les troupes lui étoient fidèles ; Louis XVI appellant auprès de lui ſa nobleſſe & ſes ſoldats , reprenoit à l'inſtant ſa puiſſance , & M. Necker eût perdu dans un jour tout le fruit de ſes intrigues.

Mais les moyens de prévenir cette catastrophe étoient préparés d'avance. Le miniſtre des finances commença par engager le tiers-état à demander que les pouvoirs des députés des trois ordres fuſſent vérifiés en commun. Cette demande n'étoit qu'un prétexte ; la vérification en commun eſt parfaitement inutile ; chaque ordre ayant un grand intérêt à n'admettre que des procurations

très-en règle, les deux autres peuvent toujours s'en rapporter à l'exactitude du troisième. Mais on se flattoit que la noblesse se rendroit odieuse en se refusant à une réclamation qui avoit quelque apparence de justice, ou qu'elle prendroit l'habitude de céder & de travailler avec le tiers, si on pouvoit l'y résoudre une fois. Il étoit facile d'éviter ce piège; la noblesse avoit des moyens de consentir à la vérification en commun, & de se dispenser en même-temps de se réunir au tiers-état; elle n'avoit qu'à se rendre dans la chambre du clergé pour examiner les pouvoirs; il étoit naturel d'accorder cette déférence au premier ordre. Le troisième auroit eu mauvaise grace à s'y refuser, & le piège étoit évité. Mais l'adresse n'étoit pas le partage des gentilshommes qu'on avoit députés, & leur refus qu'on représentoit à Paris comme la seule cause de l'inaction de l'assemblée, augmenta le nombre de leurs ennemis.

Vous avez vu par quels moyens M. Necker aplaniissoit peu-à-peu la route qui le conduisoit à son but; il vouloit sous un titre plus modeste devenir le maître absolu du royaume.

Le dévouement des Français pour la maison de Bourbon, leur attachement à la monarchie étoient un obstacle invincible à ses projets ambitieux. Il le sait, & il travaille à détruire ces sentimens précieux; il n'ose attaquer directement le roi, mais le crédit de la reine est connu. S'il parvient à la rendre odieuse, il affoiblira l'amour des peuples pour un monarque dont elle a toute la confiance. Aussi-tôt Marie-Antoinette devient l'objet des calomnies les

plus absurdes ; des émissaires répandent , des écrivains à gage publient que les trésors de l'état sont prodigués à l'empereur , que les blés nécessaires à l'approvisionnement du Royaume sont enlevés & portés en Allemagne pour nourrir ses armées.

Le duc d'Orléans , chef d'un parti puissant , pouvoit s'opposer à ses projets. Il ne balance pas à s'unir à son rival d'ambition , dans l'espoir secret de réussir un jour à tromper & à perdre ce prince.

La noblesse & le clergé n'auroient jamais consenti qu'un étranger s'emparât de l'autorité royale. Il leur oppose le tiers-état ; il fortifie ce troisième ordre en lui faisant accorder une double représentation.

Il affoiblit les deux premiers en les faisant dépouiller du pouvoir que la constitution leur accordoit.

La résistance des gentilshommes l'effraye encore , & il excite le peuple contr'eux par des libelles qu'il fait imprimer & publier dans toute la France.

Ces précautions ne suffisoient pas pour le rassurer ; il trompe le roi , il l'aigrit contre la noblesse , il lui représente ses plus fidèles serviteurs comme ses véritables ennemis , & M. Necker écrase sous le poids du sceptre que le monarque lui confie , tous ceux qui vouloient raffermir la couronne sur la tête de ce prince. C'est ainsi qu'il parvient à franchir les premiers pas : mais il lui reste de grandes difficultés à vaincre ; il a besoin de ressorts plus puissans ; ils étoient préparés , & nous allons le voir les mettre en action.

C'est ici le moment d'expliquer une énigme dont le mot a été long-temps ignoré , & n'est pas encore assez connu.

Peuple de Paris , en vous révélant un des plus grands crimes de l'homme que vous avez long-temps adoré , j'aurai l'avantage de ne rapporter que des faits dont vous avez tous été témoins : il me suffira de les rassembler dans un seul tableau pour les remettre sous vos yeux.

Vous vous rappelez cette troupe de travailleurs qu'on employoit à Montmartre , & dont le nombre s'élevoit à douze ou quinze mille ; vous vous rappelez encore la disette que vous avez éprouvée : eh bien , voilà les deux principaux ressorts de la révolution.

Ceux d'entre vous qui ont été voir les travaux de Montmartre , ne peuvent avoir oublié qu'ils ne présentoient aucun but d'utilité , qu'il étoit impossible de deviner ce qu'on vouloit y faire ; ils savent encore que la plupart des hommes qu'on y occupoit étoient étrangers , Génois , Piémontois ou Allemands. Le salaire des ouvriers étoit de vingt sous. Ils avoient des chefs , des inspecteurs ; cet atelier coûtoit par conséquent à l'état 15 à 20 mille livres par jour. La cherté du pain , & la misère de ces malheureux étoient le prétexte qu'on avoit allégué pour faire ce rassemblement.

Mais si le blé manquoit dans la capitale , pourquoi y retenir douze ou quinze mille étrangers dont la consommation journalière augmentoit la disette ? Si on étoit obligé d'acheter du blé chez les autres nations , pourquoi ne pas prendre en 1789 le parti qu'on a pris en 1790 ? Pourquoi ne

pas renvoyer ces Génois , ces Allemands , ces Piémontois dans leur pays où le blé étoit abondant , plutôt que de les nourrir à Paris avec des subsistances qu'on faisoit venir à grands frais de chez eux ? Si la pitié qu'ils inspiroient eût été la seule raison de les occuper , on se fût borné à leur donner une somme d'argent pour retourner dans leur patrie ; la paie d'une quinzaine auroit suffi , & l'état auroit épargné plusieurs millions que cet atelier lui a coûté.

Cette idée étoit trop simple pour ne pas se présenter aux administrateurs , à M. Necker surtout , qui étoit , disoit-il , si inquiet de l'approvisionnement de Paris. N'étoit-il pas absurde dans un moment de fermentation de fixer sous les murs de la capitale une troupe aussi considérable d'étrangers , qui , n'ayant rien , puisqu'on leur donnoit du travail par charité , étoient nécessairement disposés à accroître le trouble dans l'espérance du pillage ?

Le premier devoir des ministres dans des circonstances semblables , est d'éloigner les hommes suspects , & d'empêcher les attroupemens : vous avez cependant été témoins que M. Necker , non content de retenir dans la capitale une troupe d'hommes qui , n'ayant rien à perdre , étoient nécessairement dangereux , avoit eu soin de rassembler cette espèce d'armée dans un même lieu pour la rendre plus dangereuse encore.

Habitans de Paris , si vous désirez de favoir ce qu'on vouloit faire de cette horde d'étrangers , rappelez-vous ce qu'on en a fait le dimanche 12 juillet 1789 : vous n'avez pas oublié que dans ce jour remarquable qui suivit le départ de mon-

seigneur Necker , les brigands de Montmartre (car c'est le nom qu'on leur donnoit alors) se répandirent dans la capitale pour exciter le désordre.

Vous les avez vu composer en partie l'attroupement qui se forma sur la place de Louis XV ; vous les avez vu précéder les bustes du duc d'Orléans & de M. Necker ; vous les avez vu la nuit du dimanche au lundi , courant les rues avec des flambeaux , des piques , des épées & quelques fusils. Je les ai vu moi-même & les ai vu de très-près ; je les entendis crier qu'il falloit massacrer la noblesse & anéantir cette abominable race.

Vous avez vu le lendemain ces mêmes brigands inonder les rues de Paris , & ce fut pour prévenir le pillage auquel ils pouvoient se livrer , que les meilleurs citoyens s'assemblèrent & prirent les armées.

Etoit-ce la noblesse ou le roi qui les avoient rassemblés comme on l'assuroit alors ? Peuple de Paris , comment avez-vous pu croire cette absurde calomnie ? N'aviez-vous pas vu ces brigands courir la ville pour égorger cette même noblesse qu'on accusoit de les foudroyer ? Ne saviez-vous pas qu'ils avoient insulté les troupes du roi dans la place de Louis XV , qu'ils avoient porté en triomphe , & le buste du ministre qu'il venoit de disgracier , & celui du duc d'Orléans , de ce prince qu'ils proclamoient roi , en le nommant Louis XVII ?

Etoit-ce même le duc d'Orléans qui entretenoit les brigands de Montmartre ? Non , puisqu'ils travailloient par ordre du gouvernement ,

& qu'ils étoient payés sur les fonds du trésor public.

Quel étoit donc le chef qui avoit rassemblé cette horde de bandits ? Celui qui , dirigeant l'administration , pouvoit seul établir un aussi prodigieux atelier ; celui qui , disposant du trésor royal , pouvoit seul en prodiguer les fonds pour payer 15 mille brigands à vingt sous par jour ; celui dont la disgrâce fut le signal qui les fit agir ; celui dont ils portoient le buste , en criant : *Vive M. Necker ! vive le ministre de la nation !*

Si vous me demandez quel étoit son motif en excitant le désordre , il me sera aisé de vous l'expliquer. Il n'ignoroit pas qu'il lui étoit impossible de cacher toujours au roi le secret de son ambition , de l'empêcher de voir les dangers auxquels il l'exposoit ; il étoit bien sûr que le moment du réveil de ce prince seroit celui de sa disgrâce ; il ne pouvoit prévenir ce malheur qu'en effrayant assez la cour , pour qu'elle n'osât pas le renvoyer , ou qu'elle fût forcée de le rappeler aussitôt. Pour y réussir il falloit armer & soulever Paris ; les 12 à 15 mille hommes entretenus à Montmartre étoient destinés à commencer le tumulte ; ses amis & ceux du duc d'Orléans faisoient le reste.

Il s'occupoit depuis long-temps à préparer ce soulèvement. Vous vous rappelez cette disette si singulière , si bisarre qui a eu lieu en 1789. Tous les soirs on répandoit que le lendemain il n'y auroit pas de pain ; cette crainte rassemblait tous les matins une foule nombreuse autour des boutiques des boulangers ; à midi tout le

monde avoit eu le pain dont il avoit besoin ; vous savez même que plusieurs personnes en faisoient des approvisionnemens , qu'il falloit bientôt renouveler , parce qu'ils se gâtoient. La population étoit diminuée d'un quart , & cependant j'ai vu dans un de vos districts des boulangers assurer qu'ils cuisoient plus de pain que dans les temps les plus heureux. La disette par conséquent n'étoit pas réelle. D'où venoient donc ces craintes ? D'où venoient ces bruits alarmans ? Qu'est-ce qui répandoit qu'on coupoit les blés en vert , qu'on brûloit des moissons , que les gentilshommes & les décimateurs empêchoient leurs fermiers de battre & d'apporter des grains au marché ?

Peuple de Paris , celui qui excitoit ces bruits , celui qui vous faisoit craindre chaque jour la famine , étoit ce même administrateur qui , placé , au mois d'août , à la tête du gouvernement , pouvoit dès ce moment empêcher la sortie des blés , & souffrir cependant qu'on en exportât une quantité considérable ; c'étoit celui à qui son rival Calonne a reproché d'avoir causé la disette en excitant la terreur qui fait resserrer les grains , c'étoit ce ministre coupable qui , ne pouvant éviter la disgrâce qui le menaçoit qu'en effrayant le roi , avoit besoin d'entretenir une fermentation , une disposition au soulèvement que la crainte de manquer de pain peut seule exciter parmi le peuple.

Le lendemain de l'arrivée du roi à Paris , on fit cesser la disette ; on vous assura que c'étoit ce prince qui n'osoit plus se permettre de vous laisser manquer de pain , depuis qu'il étoit enfermé

Dans vos murs ; & vous crûtes cette absurde calomnie.

Habitans de Paris, ce monarque, dont les vertus vous sont aujourd'hui connues, pouvoit-il être soupçonné de vouloir priver son peuple de subsistance ? Loin d'avoir quelques motifs de vous exciter au soulèvement, n'avoit-il pas au contraire le plus grand intérêt à calmer des esprits dont la fermentation lui faisoit courir chaque jour les plus grands dangers ?

Etoit-ce lui qui se méloit des détails de l'administration ? Vous savez bien le contraire ; vous savez que c'étoit le conseil qui malheureusement gouvernoit sous son nom, & ce conseil vous savez que c'étoit M. Necker qui le dirigeoit à son gré. Si vous attribuez vos malheurs à ceux qui vous gouvernoient, c'étoit donc le ministre, & non pas le monarque, que vous deviez en accuser.

Vous êtes peut-être excusable de vous être trompé, d'avoir pris les crimes des administrateurs pour les erreurs du roi. Vous ne saviez pas, vous ne deviez pas croire que ce prince fût trahi par ses ministres ; mais aujourd'hui l'état où vous le voyez réduit, vous prouve assez que les hommes qu'il avoit élevés aux plus grandes places, que les hommes qui l'entouroient & qui jouissoient de toute sa confiance, étoient ses plus grands ennemis. Vous ne l'aurez pas cru dans le temps où l'enthousiasme vous faisoit regarder M. Necker comme un dieu : mais aujourd'hui vos yeux défilés vous permettent d'appercevoir la vérité ; apprenez donc à apprécier enfin l'homme dont vous avez été

si long-temps la dupe , & cessez d'attribuer les crimes qu'il a commis , à ce roi malheureux qui en a été la première victime ; reconnoissez votre injustice , il est temps de la réparer.

Jusqu'ici je ne vous ai présenté que des faits qui se sont passés sous vos yeux : je vais vous offrir d'autres preuves , d'autres faits , que des villes ou des provinces entières font en état de vous attester.

Si vous avez payé le pain à un prix infiniment trop cher pour le peuple pauvre ; si vous avez été long-temps alarmés par la crainte d'en manquer ; si plusieurs villes ont éprouvé les malheurs qui accompagnent les disettes ; si le gouvernement , enfin , a paru forcé de faire de grands sacrifices pour importer des blés , ce n'est pas que la France ne fût suffisamment approvisionnée ; plusieurs provinces en avoient au-delà de leurs besoins , & pouvoient vous en fournir ; mais il étoit dans le plan du ministre de disposer le peuple à se soulever par la crainte de manquer de subsistance , & il empêchoit le grain de passer des cantons du royaume où il y en avoit en surabondance , dans les cantons qui éprouvoient la disette. Je puis vous citer à cet égard des faits qui ne permettent pas de conserver de doute.

Le Contentin , au mois d'avril 1789 , avoit plus de blé qu'il ne lui en falloit , & le prix en étoit modéré ; il étoit excessif à Caen , & la municipalité avoit la plus grande peine à s'en procurer. Un gentilhomme de Normandie , qui passoit par cette ville , apprit la position critique où elle se trouvoit ; il envoya chercher

un marchand, & , sans vouloir tirer parti de la circonstance, il lui vendit, au prix de son marché, une quantité assez considérable de blé qui étoit dans ses greniers. La difficulté étoit de le faire passer, la populace d'une petite ville située sur la route ayant pris, depuis quelque temps, la résolution d'empêcher les blés de sortir de son territoire. L'intendant de Caen, à qui ce gentilhomme en fit part, enchanté du secours qu'il lui procuroit, promit de faire donner une escorte à ce marchand ; mais le commandant de la province avoit des ordres contraires : l'escorte fut refusée, & la ville de Caen fut privée des secours qu'on lui offroit, & des secours beaucoup plus importans que le même canton pouvoit lui fournir.

La même chose arriva en Bretagne. Cette province pouvoit exporter des blés ; les marchands de Paris y avoient fait des achats ; des femmes, à la tête de la populace, s'opposèrent au départ des navires, & le gouvernement ne prit aucun soin pour lever ce léger obstacle.

Tels ont été les moyens secrets dont on s'est servi pour produire une disette à Paris, dans une année où le royaume étoit suffisamment approvisionné.

Tandis que la crainte de manquer de pain excitoit un mécontentement général, des émissaires secrets accusoient le roi, accusoient la reine de vouloir affamer la capitale, & dispo-
soient ainsi le peuple à la révolte.

Mais ce peuple sans armes, n'avoit, malgré sa multitude, aucune force réelle. Le roi pou-

voit disposer des troupes, elles lui étoient encore fidèles ; & s'il regardoit de sang froid le soulèvement de Paris, s'il pouvoit apprécier sa propre force & la foiblesse de ses ennemis, il restoit le maître de calmer les troubles sans peine, sans effusion de sang, & alors les projets du ministre étoient déjoués, & sa perte assurée.

M. Necker avoit prévu ce danger, & pour le prévenir il dispoit depuis long-temps à Versailles tous ses esprits à se laisser épouvanter.

Ses partisans & ceux du duc d'Orléans faisoient faire au Palais Royal des motions pour proposer d'aller attaquer Versailles ; ils publioient chaque jour dans le château, ils disoient au roi que les habitans de Paris se dispoient à sortir de leur enceinte ; que sa liberté, que ses jours même étoient en péril.

Je vivois parmi vous, & je fais que vous ne songiez pas alors à sortir de vos murs ; mais on persuadoit le contraire à sa majesté ; les rapports du lieutenant de police qui étoit dévoué au ministre, annonçoient les plus grands malheurs. La conduite des Gardes Françaises suffisoit seule pour convaincre le roi, qu'abandonné de ses troupes, & placé à quatre lieues d'une ville immense qu'on lui représentoit comme révoltée, il étoit impossible qu'il ne courût pas de grands dangers.

Chaque jour il arrivoit des couriers de Paris, pour avertir que le peuple se dispoit à venir à Versailles ; on faisoit partir des détachemens de Hussards, qui avoient ordre de revenir à

toutes jambes aussi-tôt qu'ils auroient rencontré les Parisiens : ils ne trouvoient personne ; mais les alarmes étoient à peine calmées, que de nouveaux avis les faisoient renaître. C'est ainsi que , pour servir son insatiable ambition , M. Necker faisoit calomnier tour - à - tour le monarque aux yeux du peuple, le peuple aux yeux du monarque. Ce fut en faisant croire au roi, à la reine, à M. le comte d'Artois qu'on en vouloit à la vie de sa majesté ; ce fut en les faisant trembler pour des jours aussi précieux, qu'on les engagea à presser la noblesse de descendre à la chambre du tiers. Ce frayeurs seules ont dicté les lettres que le roi & M. le comte d'Artois écrivirent alors, & qui décidèrent les gentilshommes à une démarche que la crainte de voir égorger le roi sous leurs yeux, pouvoit seule justifier.

Ce furent encore ces mêmes craintes qui firent résoudre ce rassemblement de troupes, ce camp que l'on forma aux environs de Paris. On vous a persuadé dans ce temps que votre perte étoit jurée ; que le roi & ceux qui le conseilloient alors, & que vous nommiez les *aristocrates*, vouloient détruire la capitale du royaume, porter le fer & la flamme, la foudroyer avec les canons que vous voyiez arriver.

Ce qu'il y a de plus inconcevable dans l'étonnante révolution que la France vient d'éprouver, c'est la crédulité des peuples.

Habitans de Paris, comment avez-vous pu vous laisser persuader que votre roi vouloit détruire la capitale de ses états, anéanti_r une ville

30
qui lui rapportoit 60 millions de revenu, & faire égorger 600,000 de ses fujets?

Une pareille folie peut-elle se supposer? Le caractère de votre souverain, de ce prince dont toutes les fautes ont été causées par un excès de bonté, ce caractère que vous connoissiez, ne suffisoit-il pas pour démentir à vos yeux les imposteurs qui osoient l'accuser d'avoir conçu un projet aussi atroce?

Le nom seul des généraux qu'il avoit appellés pour commander son armée, ne devoit-il pas suffire pour vous rassurer? Ce Narbonne Fritelart, ce maréchal de Broglie, connus tous les deux pour des héros, pour les hommes les plus respectables du royaume, pouvoient-ils être soupçonnés de vouloir souiller leurs cheveux blancs, ternir en un jour une gloire acquise au prix de leur sang, & devenir à la fin de leur carrière les odieux instrumens de la plus extravagance barbare?

On vous disoit que les *aristocrates* trampoient le roi, qu'ils égardoient ce prince, que c'étoit eux qui vouloient qu'on détruisit Paris.

Quels étoient donc ces prétendus aristocrates? N'étoit-ce pas ces évêques & ces nobles propriétaires des superbes maisons, des hôtels qui embellissent votre ville?

N'étoit-ce pas ces nobles dont les frères, les enfans & les femmes habitoient parmi vous, & auroient partagé vos périls, si vous en aviez couru?

Pouviez-vous croire qu'ils fussent assez follement barbares pour exposer leurs hôtels à être

incendiés, en proposant de mettre le feu à vos maisons, pour exposer leurs amis, leurs parens, tout ce qu'ils avoient de plus cher, à périr avec vous dans le massacre général? Ils se feroient empressés, si vous aviez couru des dangers, de faire transporter leurs meubles, d'emmener leurs familles, de sortir d'une ville qui devoit être livrée aux flammes & au pillage.

Vous les avez vu cependant rester tranquillement au milieu de vous. Ces évêques, ces nobles étoient des ôtages volontaires, dont la présence vous garantissoit que Paris ne seroit point attaqué.

Par quel aveuglement avez-vous donc pu vous laisser tromper? par quelle fatalité avez-vous pu croire aux imposteurs qui abusoient de votre crédulité?

Après vous avoir démontré que l'armée campée aux portes de Paris n'étoit point destinée à détruire cette capitale, n'étoit point destinée à vous attaquer, il faut vous dire quel étoit le but qu'on s'étoit proposé en la rassemblant.

L'assemblée nationale attendoit ouvertement à la prérogative royale; elle s'emparoit de l'intégrité du pouvoir législatif qu'elle devoit partager avec le roi; elle commençoit à usurper le pouvoir exécutif qui n'appartenoit qu'au monarque.

Les projets du duc d'Orléans étoient connus; Necker étoit démasqué; Louis XVI étoit enfin détrompé. Il s'appercevoit qu'on vouloit le dépouiller de son autorité, peut-être de sa couronne, peut-être même de la vie. Il voyoit son

royaume à la veille d'une subversion totale ; il prévoyoit les suites funestes d'un pareil bouleversement ; il vouloit prévenir les malheurs dont la nation française étoit menacée ; il avoit résolu de chasser son ministre, de soumettre le duc d'Orléans, & de forcer l'assemblée nationale à se contenter du pouvoir que les lois de l'état lui accordent.

Les sujets qui lui étoient restés fideles ne lui laissoient pas ignorer l'union de ces deux conjurés & le parti qu'ils avoient formé dans la capitale. Il voyoit s'élever contre lui une faction nombreuse, soutenue par la majorité de l'assemblée nationale, dirigée par son premier ministre, guidée par un prince de son sang : pouvoit-il ne pas prendre les précautions nécessaires pour sa défense ?

Les motions du palais-royal, ces motions dans lesquelles on proposoit d'aller attaquer Versailles, lui prouvoient que le péril étoit imminent. Ses troupes étoient encore fidelles. Il les appella auprès de sa personne. Chaque jour faisoit craindre des émeutes, des soulèvements dans Paris. On crut devoir placer une partie de l'armée sous les murs de cette ville, pour qu'elle fût à portée d'y rétablir le calme.

Voilà quels étoient les projets qu'on avoit formés. Je conviens que le roi, que le comte d'Artois, que toutes les personnes qui les conseilloyent alors, croyoient qu'il étoit nécessaire de s'opposer aux usurpations de l'assemblée nationale, à la destruction de la monarchie & à la révolution qu'on vouloit opérer.

Habitans de Paris, & vous citoyens de toutes
les

les provinces du royaume , si vous êtes aujourd'hui plus riches , plus tranquilles , plus heureux que vous le l'étiez , blâmez la conduite de ces nobles , de ce prince , de ce roi qui s'opposoit à votre bonheur.

Mais si la révolution a épuisé le trésor royal , si elle a augmenté au degré le plus effrayant le désordre des finances , si elle a détruit le commerce & ruiné l'industrie , si elle vous a fait perdre la majeure partie de votre numéraire , si elle vous a réduit au papier monnoie , si vos familles , jadis dans l'aisance , languissent maintenant dans la misère , si l'anarchie est portée à son comble , si les crimes les plus atroces se commettent impunément , si vous êtes devenus le peuple le plus malheureux de tout l'univers : maudissez les scélérats qui , pour assouvir leur ambition , ont déchiré le sein de leur patrie ; maudissez ce Necker , cet étranger qui , comblé des bontés d'une grande nation , objet de la folle idolâtrie des Français , n'a su leur prouver sa reconnaissance qu'en allumant au milieu du royaume les flambeaux de la révolte ; maudissez ce duc d'Orléans , ce prince du sang qui a conspiré contre le chef de sa maison , & qui vous a rendus complices & victimes de ses forfaits.

Maudissez sur-tout ce la Fayette , qui a trempé dans tous les complots , qui a partagé tous les crimes de Necker & du duc d'Orléans.

Habitans de Paris , cet homme , ce prétendu général que vous avez idolâtré comme Necker , commence à être méprisé comme lui ; il ne jouit plus de cette aveugle confiance que vous

lui accordiez ; le voile qui couvroit vos yeux est déjà soulevé ; j'acheverai de le déchirer ; je prouverai qu'il a été le complice des monstres que vous abhorrez aujourd'hui.

Mais il faut vous dire auparavant comment on rendit inutiles les précautions que le roi avoit prises pour sa défense, & pour le salut de ses peuples.

M. Necker, qui prévoyoit sa disgrâce, avoit préparé les moyens de forcer le roi à le rappeler. A peine la nouvelle de son départ fut répandue, que ses partisans & ceux de M. le duc d'Orléans commencèrent à travailler dans Paris. Des attroupemens se formèrent au palais-royal & sur la place Louis XV ; d'autres se portèrent aux différens spectacles, empêchèrent de jouer, & firent sortir ceux qui y étoient arrivés. Le renvoi d'un ministre qui commençoit dès-lors à peindre sa popularité, d'un homme que Paris vient de laisser partir, je ne dis pas avec indifférence, mais avec mépris, fut un jour de deuil pour la capitale.

Cependant on portoit les bustes de M. Necker & du duc d'Orléans, on les promenoit dans les rues, & le peuple excité ou payé, les suivoit en criant, *vive M. Necker ! vive le ministre de la nation ! vive le duc d'Orléans ! vive Louis XVII !*

C'étoit l'instant qu'on attendoit pour faire agir les brigands de Montmartre. Ils se répandirent dans la ville ; & forçant les boutiques des armuriers, des fourbisseurs, ils s'armèrent avec les fusils de chasse, les sabres, les épées qu'ils y trouvèrent. Les Gardes-Françaises qui, cor-

rompus depuis si long-temps , étoient presque tous en insurrection , se mêlant parmi le peuple , redoublèrent son audace & sa fureur. Les fautes qu'on commit à la place Louis XV , la foiblesse avec laquelle se conduisit le général qui commandoit au Champ-de-Mars , l'inaction inconcevable dans laquelle il fit rester ses troupes , tout s'accorda pour donner au désordre le temps de faire des progrès.

L'inquiétude & les alarmes se répandirent chez tous les citoyens , on craignoit un pillage que le nombre prodigieux des brigands rendoit vraisemblable. On s'assembla dans les districts ; les émissaires des conjurés s'occupèrent avec activité à augmenter la terreur ; ils firent résoudre de former une milice , & de prendre sur le champ les armes : c'étoit là ce que l'on désiroit.

Opposer une armée à l'armée du roi , s'en servir pour l'effrayer , l'obliger à rappeler M. Necker , à renvoyer ses troupes , à rester sans défense entre les mains de ceux qui conspiroient pour lui ôter sa couronne ; tel étoit le but qu'on se proposoit , & le succès fut complet.

La terreur étoit à Versailles , les complices de M. Necker , car il en avoit parmi ceux même que le roi honoroit de sa confiance particulière ; les complices de M. Necker & du duc d'Orléans redoublaient la crainte par les avis qu'ils donnoient. On avoit corrompu quelques soldats , mais la plus grande partie des troupes étoit fidelle ; cependant on disoit au roi qu'il ne pouvoit plus compter sur un seul régiment.

Le gouverneur de la Bastille , le plus imbécille & le plus lâche de tous les hommes , laissa

prendre par le peuple & sans se défendre, une forteresse qui pouvoit arrêter une armée pendant plusieurs jours. Ce malheureux avoit fait si peu de préparatifs, que le pain lui avoit manqué pour le dîner. Le peuple, à qui on ouvrit les portes de cette citadelle, s'imagina l'avoir prise de force, & commença à se croire capable du plus grand héroïsme.

Le baron de Bezenval se conduisit comme le gouverneur de la Bastille; il avoit eu ordre de mettre en sûreté vingt mille fusils qui étoient aux Invalides, ou d'en briser les platines; il n'en avoit rien fait; quand le peuple se présenta pour les enlever; au lieu de s'y opposer avec les troupes qu'il commandoit, il les laissa emporter; & la trahison, car on ne peut pas lui donner un autre nom, & la trahison de ce général fournit des armes aux habitans de Paris, & des forces redoutables aux conspirateurs.

La prise des fusils qui étoient aux Invalides acheva de consterner Versailles. Le conseil oublia les ressources qui restoit au Roi, & n'aperçut que le triste parti de céder & de subir la loi. On travailloit en même-temps à tromper sa majesté. La faction de Necker & du duc d'Orléans ne lui parloient que des dangers qu'il y auroit à résister; ils lui promettoient qu'il verroit son peuple à ses genoux aussitôt qu'il auroit renvoyé ses troupes.

M. Bailly, nouveau maire de Paris, écrivoit au baron de Breteuil, l'appelloit *son cher protecteur*, & lui promettoit que le peuple rentreroit dans la soumission aussi-tôt après le départ de l'armée.

Ce mélange de terreurs paniques & de fausses espérances décida les résolutions de la cour. Les troupes furent congédiées, les princes partirent de Versailles pour sortir du royaume, & mettre du moins en sûreté une partie de la famille royale. Le clergé & la noblesse, qui couroient les mêmes dangers, allèrent chercher un asile chez l'étranger : le roi se rendit à Paris.

Cette grande ville étoit elle-même livrée aux alarmes ; les factieux les renouvelloient à chaque instant, & les nouvelles effrayantes qu'ils répandoient leur servoient à entretenir la fermentation.

Le marquis de la Fayette avoit été élu commandant de la milice. Cet homme qui, après avoir débuté au service par être le jouet de ses camarades, étoit passé en Amérique pour y chercher une réputation qu'il étoit incapable de mériter : distingué chez les Insurgens par son nom & par ses entours, ne le fut jamais par ses actions. Les officiers français qui ont servi avec lui, en lui accordant ce courage ordinaire qui fixe un soldat à son poste, lui refusent absolument les talens & l'énergie. Il masque la médiocrité de son esprit par l'affectation du silence. Il cache sous les dehors de la simplicité une ambition égale à celle de M. Necker. Depuis long-temps il aspireroit à jouer en France le rôle que Washington a rempli en Amérique ; il avoit des liaisons secrètes avec le ministre Rabaut ; il avoit fait à diverses époques trois voyages à Nîmes pour conférer avec

ce chef des protestans , & préparer la révolution qu'ils projetoient tous les deux.

Quand M. de Calonne convoqua les notables , M. de la Fayette qui , à force de solliciter ce ministre , avoit obtenu d'être mis sur la liste , trouva dans cette assemblée le moyen de faire preuve à la fois d'ingratitude & de foiblesse.

A l'époque où les députés de Bretagne vinrent à Paris réclamer contre la cour plénière , il s'approcha d'eux dans l'espérance de les gouverner. Cet espoir fut trompé ; ils connoissoient son caractère , & ne l'employèrent qu'à découvrir les résolutions qu'on prenoit à Versailles.

Peu content de ce rôle subalterne , il intrigua secrètement parmi le tiers-état de Bretagne , pour l'engager à se révolter : un de ses correspondans lui promettoit quinze mille hommes.

Il étoit depuis long-temps , comme tout ce qui tenoit à la maison de Noailles , intimement lié avec M. Necker ; il travailloit à faire réussir le projet de la chambre haute ; & tandis qu'il juroit à la sénéchaussée de Riom de maintenir l'ancienne constitution & de défendre les droits de la noblesse , il envoyoit des courriers à un des agens de M. Necker , à ce Mounier , qui avoit fait adopter en Dauphiné la double représentation , & qui soutenoit le système de la chambre haute. C'étoit ainsi qu'il se préparoit d'avance à violer le serment qu'il alloit prêter.

Arrivé aux états-généraux , & résolu de se réunir au tiers avec la minorité de la noblesse ,

il ne fut retenu que par les menaces que lui firent les députés, & la crainte fut pour lui un frein plus puissant que l'honneur & la religion même du serment.

Il jouoit après M. de Necker & le duc d'Orléans, le premier rôle dans la conspiration formée contre le roi; les partisans de ses deux complices le firent nommer commandant de la milice de Paris.

Ce fut à cette époque que Louis XVI, trompé pour la seconde fois, renvoya ses troupes, se remit entre les mains de ses ennemis, & se laissa conduire comme un prisonnier dans sa capitale.

Cependant les réclamations de la municipalité de Paris & de l'assemblée nationale, ces réclamations qui étoient devenues des ordres, forcèrent le roi à rappeler les ministres qu'il venoit de renvoyer.

Peuple de Paris, je n'entrerai point dans les détails affreux de ce qui s'est passé à cette époque; ce ne sont pas vos crimes, mais ceux de vos vrais ennemis, des chefs de la révolution; ce ne sont pas vos crimes, mais vos malheurs que je veux raconter; je ne puis cependant me refuser à une réflexion nécessaire.

Daignez considérer un instant l'inconséquence de votre conduite. Un Génevois gouvernoit la France; le roi mécontent de son administration le renvoie; aussi-tôt vous formez des attroupe-mens, vous insultez les troupes, tout Paris prend les armes, vous promenez dans les rues le buste de cet étranger, vous le proclamez ministre de la nation,

Cet administrateur, dont la disgrâce a suffi pour occasionner une révolte, ce Génevois pour lequel tout Paris s'est soulevé, étoit sans doute un grand homme ! l'expérience vous avoit apparemment prouvé que son génie, ses talens, ses vertus le rendoient nécessaire au bonheur de la nation !

Non : cet homme n'étoit qu'un parvenu, qu'un enfant gâté par les flatteurs, par les parasites, par les courtisans que son immense fortune & son crédit avoient attirés autour de lui. Ses talens pour l'administration étoient nuls ; il ne connoissoit ni le caractère des Français, ni la constitution du royaume, ni les intérêts particuliers des différentes provinces qui le composent. Banquier plutôt que financier, le grand art d'alléger le fardeau des contributions par la manière de les imposer & de les percevoir, cet art si nécessaire à un ministre des finances, il l'ignoroit entierement ; il ne savoit que préparer la ruine de l'état par l'abus des emprunts ; conspirateur sans génie, conjuré sans courage, il ne profitoit pas des succès, il succomboit sous les revers.

Ce portrait que je viens de tracer vous ne pouvez plus le méconnoître ; ce même ministre pour lequel vous vous étiez révolté, cet homme que vous regardiez comme un dieu, est devenu ; dans le court espace d'une année, le vil objet de votre mépris.

C'est pour lui cependant que vous avez oublié le respect & la fidélité que vous deviez à votre souverain ; c'est pour lui que vous avez pris les armes, c'est pour lui que vous avez plongé l'état, que vous vous êtes plongé vous-

mêmes dans un abîme de malheurs. Gémissez donc sur vos erreurs , pleurez sur-tout , pleurez les atrocités qu'on vous a fait commettre ; Fleffelles, Foulon, Berthier déchirés par vos mains , vous accusent aux yeux de l'Europe entière.

Peuple de Paris , si cet ouvrage consacré à la vérité me force à rappeler vos crimes , mon attachement pour vous me fournira du moins des ressources pour en adoucir l'horreur. Trompés , égarés dans ces affreux instans , vous avez ressemblé à ces malheureux payés par la justice pour punir les criminels , & qui deviennent trop souvent les instrumens aveugles du supplice d'un innocent.

Rappelez-vous ces hommes qui , se mêlant dans la foule , profitoient de votre ivresse , calomnioient vos victimes , & vous excitoient au crime comme on excite des dogues au carnage. Ces monstres , ou plutôt ceux qui les envoient , ont été les vrais coupables. Fleffelles , prévôt des marchands , & Berthier , intendant de la capitale , avoient surveillé l'approvisionnement de Paris. Foulon avoit été nommé pour succéder à Necker ; long-temps employé dans les vivres de l'armée , cet infortuné étoit instruit du détail des subsistances ; il étoit beau-père de Berthier ; tous trois savoient par quels moyens le ministre des finances avoit haussé le prix du pain , avoit produit la disette dans Paris ; tous trois pouvoient l'accuser , le convaincre , vous désabuser & le perdre : voilà leur crime , voilà pourquoi on vous les fit égorger.

Oui , je le répète avec plaisir , vous n'avez

commis que des erreurs ; elles ont été affreuses ; elles ont été atroces ; mais le crime volontaire est seul impardonnable ; l'erreur peut encore se réparer , vous pouvez effacer vos fautes & en mériter le pardon.

Tandis que Necker égorgeoit par vos mains & Flesselles , & Berthier , & Foulon , le duc d'Orléans essayoit de plus grands forfaits. J'interpelle ici les électeurs de Paris , qui étoient alors rassemblés à l'hôtel-de-ville ; je leur demande s'il n'est pas vrai que le lundi 13 juillet un courier habillé de rouge , & arrivant de Versailles , leur dit qu'il falloit faire arrêter les principaux membres du clergé , tous les nobles , leurs femmes , leurs enfans , & les conduire au palais royal. Ces électeurs , pour la plupart estimables & honnêtes , rejeterent ce conseil ; mais ils se ressouviennent du fait que je rappelle ici , & je les somme d'en convenir , qu'ils apprennent aujourd'hui que des témoins respectables avoient vu ce courier partir de Versailles après avoir pris les ordres du comte de Mirabeau & du duc d'Orléans.

Peuple de Paris , vous qui voyiez alors promener dans vos rues la tête sanglante de Flesselles , vous qui veniez de voir massacrer le marquis de Launay & le chevalier de Lofme , dites-moi quel sort on réservoir à ces évêques , à ces nobles , à cette multitude de femmes & d'enfans. Celui qu'on a fait éprouver à ce brave Belsunce , à cet infortuné Sainte-Colombe ; à ces généreux gardes-du-corps , à cette foule de victimes innocentes que les chefs de la révolution ont fait immoler.

Celui que le même Mirabeau, que le même duc d'Orléans & leurs complices ont voulu faire subir à la reine.

C'étoit ainsi qu'on prétendoit régénérer le royaume : c'étoit, comme l'a dit ce bourreau qu'on appelle Barnave, c'étoit en se baignant les pieds dans le sang que les chefs de la révolution vouloient, non pas faire votre bonheur, une pareille chimère étoit loin de les occuper, mais s'élever sur les débris de la France, au faite de la richesse & des honneurs.

Ils ne négligeoient rien pour arriver au terme de leur ambition. La crainte des brigands avoit engagé Paris à s'armer ; le même moyen produisit le même effet dans les provinces. Des courriers partirent & coururent dans toute la France ; ils annonçoient par - tout que des brigands sortis de Paris, & envoyés par les nobles, ravageoient les campagnes, brûloient les maisons, massacroient les femmes & les enfans. On s'armoit à la hâte, on cherchoit en vain les ennemis, on ne trouvoit rien ; mais la crainte de ces prétendus brigands, & la haine pour la noblesse, restoient dans tous les cœurs. Les correspondans que les conjurés avoient dans tout le royaume, excitoient encore le peuple. L'insurrection devint générale ; toute la France fut armée.

Cependant M. Necker étoit arrivé de Basse ; il avoit été reçu en triomphe, il se croyoit au comble de ses vœux : ce n'étoit plus un ministre ordinaire, dépendant des caprices de la cour ; c'étoit le favori, c'étoit l'idole de la nation, c'étoit le protecteur du monarque.

Enivré lui-même de ses succès, il s'empres-
 s'employer le crédit qu'il croyoit avoir ; il se
 rendit à l'hôtel-de-ville, il demanda & il obtint
 aussi-tôt la grace du baron de Bezenval, arrêté
 & détenu à Brie-Comte-Robert.

Mais arrivé au faite de la roue, sa fortune
 étoit prête à décheoir. Les districts assemblés ré-
 voquèrent & forcèrent la municipalité à révoquer
 la grace accordée. Ce revers consterna M. Necker ;
 il voyoit d'un côté le nombre prodigieux d'en-
 nemis qu'il s'étoit fait ; il appercevoit de l'autre
 la foiblesse de son parti, & depuis ce moment
 toutes ses démarches, toutes ses actions, tous
 ses discours ont eu le caractère de la foiblesse
 & de la crainte.

L'échec qu'il venoit d'essuyer n'étoit cepen-
 dant que le préface des défagrémens qu'il de-
 voit éprouver : l'assemblée avoit découvert le
 secret de son incapacité ; ses complices qui s'é-
 toient servis de lui pour s'élever, n'attendoient
 que l'instant de briser l'échelle dont ils s'étoient
 servis.

Il avoit encore trop de partisans pour qu'on
 pût songer à le renverser tout-à-coup ; on pré-
 féra de le laisser se détruire lui-même : ses
 talens étoient si peu proportionnés à la tâche
 qu'il avoit à remplir, qu'on ne douta pas
 qu'il ne perdît bientôt son crédit & son pou-
 voir.

Déjà la division commençoit à s'établir entre
 les différens partis : d'un côté, le duc d'Orléans ;
 de l'autre, Necker & la Fayette avoient leur
 faction & leurs partisans, qu'on distinguoit sans
 peine quand on observoit attentivement leur con-
 duite & leurs discours.

Lally , Mounier , Malonet , Virieux , Clermont-Tonnerre , Dupont , le prince de Poix , tous les membres de ce parti si ridicule , connus depuis sous le nom d'impartieux ; l'archevêque de Bordeaux , les agioteurs , les protestans , la garde nationale de Paris , une partie de la capitale , une grande partie des provinces étoient attachés à la Fayette & à Necker.

Mirabeau , l'abbé Sieyes , les Lameth , le vicomte de Noailles , Chapellier , Barnave , la Borde , l'évêque d'Autun , cette foule de scélérats subalternes qui ont composé la faction des enragés ; les fauxbourgs Saint-Antoine & Saint-Marcel ; tels étoient les partisans du duc d'Orléans , ils étoient inférieurs en nombre à la cabale du ministre ; mais ils l'emportoient par leurs talens pour l'intrigue & pour le crime : la nature avoit donné à plusieurs d'entr'eux le génie des forfaits.

Pendant l'union paroissoit encore régner entre les deux factions ; elles avoient un centre commun , un point de ralliement où elles tendoient toutes les deux ; elles vouloient également établir une chambre-haute.

Cette forme d'assemblée nationale , dont je démontrerai les dangers quand il en fera temps ; cette division du pouvoir législatif en deux chambres , dont la seconde seroit formée de députés élus tous les deux ans , tandis que la première seroit composée des membres qui conserveroient leurs places pendant toute leur vie : cette nouvelle constitution offroit la plus brillante perspective à l'ambition.

Deux cens familles qui auroient bientôt trouvé

les moyens de rendre leurs places héréditaires , deux cens familles se feroient élevées au - dessus du reste de la noblesse , & auroient formé dans l'état une nouvelle classe supérieure à toutes les autres.

La moitié du pouvoir législatif , du pouvoir de la nation déposé entre les mains de ces deux cens familles , leur assuroit un crédit sans bornes.

Leurs suffrages , vendus à la cour , fussent devenus pour elles une source inépuisable d'honneurs & de richesses.

Il eût fallu , dans le premier instant , enrichir ces nobles écrasés de dettes , & ces députés du tiers , dont la chambre-haute eût été composée : le reste de la nation , resté leur tributaire , se fût épuisé pour assouvir leur insatiable avidité.

Les partisans de ce système de gouvernement , bercés de l'espoir d'obtenir une place parmi les deux cens , s'inquiétoient peu des inconvéniens que cette nouvelle constitution pouvoit avoir pour le peuple ; ils ne voyoient que la superbe carrière qui s'ouvroit devant eux , & ils n'attendoient plus que le moment favorable.

Ils crurent l'avoir trouvé , & ils firent mettre en délibération , *si l'assemblée nationale seroit composée d'une ou de plusieurs chambres*. Ils s'imaginoient que la noblesse & le clergé , dans l'espérance de rétablir les ordres , soutiendroient le second avis : ils avoient tout disposé pour leur assurer la majorité , certains de faire décider aussi-tôt qu'il n'y auroit que deux cham-

bres ; mais le piège étoit apperçu ; la noblesse & le clergé eurent pour cette fois l'adresse de déjouer leurs ennemis , & l'unité de chambre fut décrétée.

Ce fut un coup de foudre pour M. Necker & pour ses partisans ; tout son plan étoit renversé ; la base sur laquelle il fondeoit son crédit étoit détruite ; il perdoit l'appât dont il s'étoit servi ; il ne lui restoit plus aucun moyen de récompenser le dévouement de ceux de ses complices qui ne se contentoient pas d'argent.

Chaque jour le nombre de ses adhérens & de ses admirateurs diminueoit ; il sembloit qu'en perdant l'espoir de créer une chambre haute, il avoit perdu son génie. On l'avoit vu jusques-là jouer le premier rôle ; il fut obligé d'y renoncer , & de se réduire à flatter bassement le parti du duc d'Orléans , à essuyer , sans se plaindre, les mortifications qu'on lui donnoit , à obéir servilement à la faction qu'il avoit long-temps dominée.

L'assemblée nationale sembloit hériter du crédit & du pouvoir que M. Necker perdoit ; tous les yeux étoient fixés sur elle. En vain elle abusoit de son pouvoir , en vain elle trompoit le bas clergé qu'elle avoit promis d'enrichir , & qu'elle ruinoit par ses décrets ; en vain elle attaquoit les propriétés ; en vain elle avilissoit la majesté du trône , en réduisant le roi au triste rôle de *sanctionneur*. Les ordres qu'elle donnoit étoient respectés comme des loix sacrées ; & des adhésions , des lettres de complimens que ses partisans mandoient dans les provinces, sembloient lui garantir l'amour & l'obéissance

des peuples ; elle regnoit despotiquement sur la France , tandis que le parti du duc d'Orléans regnoit sur elle.

La milice nationale caressée , flattée plutôt que commandée par la Fayette , paroissoit aveuglément soumise aux ordres de ce commandant.

Les agioteurs & les gens de lettres , toujours vendus à Necker , se répandoient dans les districts où ils servoient les triumvirs.

Ces derniers commençoient cependant à s'alarmer de leur position ; ils avoient trop offensé le roi , la reine , les princes du sang pour pouvoir se flatter de faire oublier leurs fautes , & ils ne pouvoient espérer que les Français souffrissent long-temps que le roi fût réduit à un rôle de représentation.

L'anarchie regnoit dans tout le royaume , & les malheurs qui en sont la suite mécontentoient les peuples. Les triumvirs n'avoient aucun moyen de rétablir l'ordre.

Les députés , pour gagner les suffrages de leurs commettans , avoient promis que le peuple ne payeroit plus d'impôts. Ces mêmes députés assemblés à Versailles , & voulant gagner les capitalistes , avoient promis que les intérêts de la dette ne subiroient aucune réduction. Comment accorder ces promesses avec l'énorme déficit qui existoit ? Les biens du clergé arrachés à leurs véritables possesseurs ne pouvoient suffire : cependant le peuple refusoit de payer , & les capitalistes s'ennuyoient de ne rien toucher.

Les nouveaux législateurs qui avoient rédigé cet amas des loix incohérentes , cet absurde système

tême de gouvernement qu'ils appelloient la constitution , entraînés par les premières fautes qu'ils avoient commises , ne marchent plus que d'erreurs en erreurs ; ils sentoient combien il étoit impossible qu'ils ne fussent pas tôt ou tard écrasés sous les débris d'un édifice , qu'ils n'avoient fondé que sur des rêveries métaphysiques.

La perte de leurs plus chères espérances n'étoit pas ce qui alarmoit davantage les chefs de la conjuration ; le duc d'Orléans , la Fayette & Necker avoient attenté à l'autorité , à la liberté du roi , avoient soulevé le peuple , avoient déjà commis de grands crimes ; ils craignoient le supplice qu'ils avoient mérité. Les mêmes intérêts , les mêmes craintes les réunirent une seconde fois , & ce fut en mettant le comble à leurs forfaits qu'ils espérèrent d'échapper au châtement.

La résolution fut prise de massacrer la famille royale , de mettre la couronne sur la tête du duc d'Orléans , de faire nommer Necker ministre de la nation , & la Fayette lieutenant-général du royaume. Les brigands , toujours soudoyés , toujours entretenus , soit à Paris , soit dans les environs , se rassembloient quand on vouloit ; ils devoient être les principaux acteurs de l'horrible tragédie qu'on préparoit. Cette partie du peuple qu'on avoit accoutumée au carnage , étoit trop familiarisée avec le sang , pour qu'on pût craindre qu'elle respectât celui des rois.

On résolut d'y joindre un amas de prostituées & de femmes perdues , parmi lesquelles on mêleroit des hommes déguisés en poissardes. Tels furent les instrumens dont on résolut de se servir.

Quelques imprudences commises à Versailles ; & dont les principales circonstances étoient falsifiées ou exagérées , servirent de prétexte pour exciter le peuple.

Les femmes & les hommes déguifés qui marchoient avec elles , guidés par ceux qui devoient les conduire au crime , se portèrent d'abord à l'hôtel-de-ville , sous prétexte de demander une diminution du prix du pain.

Ce fut alors , ce fut à la Grève qu'une voix s'élevant au milieu du peuple , s'écria qu'il falloit aller à Versailles ; aussitôt la place retentit d'applaudiffemens , & la horde de femmes & de brigands qui s'y étoit rassemblée , prit le chemin qu'on lui indiquoit.

Quelques heures après , le même cri fut répété par les gardes françaises , & M. de la Fayette fut menacé de la lanterne s'il ne se mettoit pas à leur tête pour les y conduire. Il ne fit pas d'autre résistance que de demander qu'on attendît l'ordre de la commune. Au bout d'une heure cet ordre lui fut donné , & les cris redoublant , il partit.

Tirons le rideau sur cette affreuse journée , & sur la scène exécrationnelle qui se passa dans la nuit.

Peuple de Paris , je le répète encore , ce ne sont pas vos crimes que je veux raconter , ce sont les forfaits des scélérats qui vous ont trompé , ce sont les ressorts , les moyens secrets qu'ils ont employés que je veux dévoiler dans cet ouvrage.

C'est le nuage dont ils se sont couverts que je veux diffiper.

Depuis long-temps les crimes du duc d'Or-

Orléans ne font plus un secret ; la déclaration du châtelet n'a rien appris , le coupable étoit connu ; mais Necker , mais la Fayette cherchent encore à échapper au soupçon qui les poursuit. Il est temps de démontrer leur complicité.

J'ai fait voir au commencement de cet ouvrage que le ministre & le duc d'Orléans avoient été associés ; il ne me reste qu'à prouver que cette union subsistoit encore , & que la Fayette étoit également un des chefs de cette conspiration.

Le ministre des finances , sûr d'être renvoyé de nouveau si le roi reprenoit son autorité , averti par sa dernière disgrâce que ses intrigues & ses complots pour soulever le peuple de Paris , avoient été découverts ; craignant de subir tôt ou tard le châtement terrible qu'il avoit mérité , n'avoit plus d'autres ressources que de s'unir à ses anciens complices pour renverser du trône ce prince qu'il avoit offensé. Mais si son intérêt fait présumer sa complicité , sa conduite la démontre.

Les attroupemens au palais royal avoient recommencé ; la motion de sortir de Paris & d'aller à Versailles s'étoit renouvelée ; on favoit que cette motion étoit appuyée par le parti du duc d'Orléans ; elle se faisoit dans l'enceinte de son palais , sous ses yeux , & pour ainsi dire sous sa sauve-garde. L'étendue de ses projets étoit facile à deviner , cette énigme n'en étoit plus une depuis qu'on avoit vu ses partisans presser l'assemblée nationale de juger , *que la renonciation de la branche de Bourbon établie en Espagne l'excluoit du trône de la France.*

Ce décret, qui ne pouvoit avoir d'application qu'après la mort du roi, du dauphin, de Monsieur, de M. le comte d'Artois, des jeunes ducs d'Angoulême & de Berri, ce décret qui paroissoit par conséquent bien inutile, pressé cependant avec tant de vivacité, ne pouvoit annoncer que le dessein de rapprocher par des crimes l'époque où le duc d'Orléans en feroit usage.

Necker, qui avoit été son complice, qui avoit été le confidant de son ambition, pouvoit-il d'après cela douter des dangers que couroit la famille royale ? Il étoit ministre, il étoit dépositaire du pouvoir du roi, & il ne l'a pas employé pour écarter les dangers qui menaçoient ce prince, pour prévenir les complots de ses ennemis.

Il étoit instruit de tout ce qui se passoit dans Paris par les amis qu'il avoit dans cette ville, par les espions qu'il entretenoit, & sur-tout par les moyens que sa place lui procuroit. Il étoit donc impossible qu'on pût l'empêcher d'être averti d'avance de ce rassemblement de femmes & de brigands qu'on préparoit dans les faubourgs; son devoir étoit d'en avertir le roi, & il ne l'a pas fait.

La nuit, la nuit même où l'on tenta de commettre un régicide, tandis que Versailles étoit déjà fouillé du sang des malheureux gardes-du-corps, à l'instant où le château étoit environné de leurs assassins. Mde. Necker, Mde. de Staal, la femme, la fille de ce ministre perfide étoient dans l'œil de bœuf, & s'y livroient publiquement aux éclats d'une joie indécente.

En faut-il davantage pour prouver qu'il a partagé le crime du duc d'Orléans ? Je vais vous prouver à présent que la complicité du marquis de la Fayette avec ces deux conjurés est plus évidente encore.

Il commandoit la milice Parisienne composée de bourgeois qui pouvoient s'égarer dans leurs opinions politiques, mais qui étoient incapables de se prêter à un attentat contre la personne du roi; il avoit trente mille hommes sous ses ordres, & il a souffert qu'une troupe de femmes perdues & de scélérats déguifés se rendit à Versailles; il l'a souffert, & n'a pas même essayé d'y apporter d'obstacle.

Quand il eût pu ne pas soupçonner les projets sinistres qu'on formoit, un pareil attroupement étoit toujours dangereux, & son devoir étoit de le disperser. Cependant il resta tranquillement chez lui, & ce ne fut que deux heures après le départ de ces femmes qu'il parut à la Grève.

Il se laissa bientôt entraîner à leur suite : ses soldats parurent l'y forcer; mais il est aisé d'apprécier sa résistance, quand on fait qu'il n'employa pour les contenir aucun des moyens qu'il devoit tenter.

On ne le vit ni haranguer ses troupes, ni leur représenter l'horreur du crime qu'elles vouloient commettre, ni leur faire sentir les conséquences effroyables d'un semblable forfait, ni leur peindre l'opprobre dont elles alloient se couvrir. Cependant le discours que lui avoit tenu un grenadier député par ses camarades, ne lui permettoit plus de douter du crime qu'on vouloit commettre :

ce grenadier lui avoit dit *qu'il étoit temps de changer de roi.*

Après un pareil propos, l'honneur lui commandoit de périr plutôt que de se rendre le complice de ses soldats : cependant de simples menaces suffirent pour le déterminer à les conduire à Versailles.

Il avoit donné au roi sa parole d'honneur de l'avertir six heures d'avance si le peuple fortoit de Paris : il manque à sa parole, & le roi ne fut pas averti.

Inquiet en apparence des motions qui se faisoient au Palais - Royal, il avoit envoyé au commencement de septembre du canon & des troupes au pont de Sèvre, elles y étoient restées pendant quinze jours ou trois semaines. Les attroupeemens & les motions continuoient ; le danger étoit toujours le même : cependant huit ou dix jours avant l'attentat de Versailles, il avoit rappelé ses troupes, & laissé libre le passage.

Le duc d'Orléans, s'il n'avoit pas été sûr de M. de la Fayette, auroit-il osé tenter de faire assassiner la reine par une troupe des femmes & de brigands, qu'un seul escadron des gardes-du-corps auroit aisément dissipé ?

Les faits que je viens de présenter suffisoient pour convaincre M. de la Fayette ; cependant la nuit du 5 au 6 octobre fournit contre lui des preuves infiniment plus fortes.

Il ne pouvoit douter des intentions criminelles de cette horde de femmes & de brigands qui étoient à Versailles, les armes qu'ils portoient, l'assassinat des gardes - du - corps l'avertissoit.

assez du danger que le roi couroit ; il ne pouvoit avoir de confiance dans les troupes qu'il commandoit. La violence qu'elles lui avoient faite, le propos du grenadier qu'elles lui avoient député, tout se réunissoit pour les rendre suspects.

Cependant il assure à sa majesté qu'elle peut être tranquille, qu'elle peut aller se reposer. Il monte à la chambre de monseigneur le dauphin ; il trouve M. de St. Aulaire, officier des gardes-du-corps, qui veilloit dans son antichambre ; il l'assure qu'il n'y a aucun danger, il le presse de se retirer ; & après avoir fait d'inutiles efforts pour vaincre la résistance de ce sujet fidèle, il se retire lui-même, & va tranquillement se coucher sans avoir pris aucune précaution pour fermer les entrées du château à cette foule de scélérats qui remplissoit Versailles.

Au bout de quelques heures les gardes-du-corps qui étoient à la porte de la reine sont massacrés, cette porte est enfoncée, la fille de Marie-Thérèse, l'épouse de Louis XVI, forcée de se sauver, à demi-nue dans l'appartement du roi, n'échappe que par le plus grand hasard aux poignards qui étoient levés sur elle ; & malgré les assurances données par M. de la Fayette, les fenêtres de monseigneur le dauphin sont dans le même instant criblées de pierres & de balles ; Madame de Tourzel n'a que le temps de l'emporter chez sa majesté.

Oh ! vous qui lirez cet ouvrage, habitans de Paris, cette multitude de faits dont vous avez été les témoins, & que je n'ai fait que rassembler sous vos yeux, vous laisse-t-elle en-

encore des doutes ? Connoissez-vous quelque fait historique qui soit mieux démontré que la complicité du marquis de la Fayette avec les assassins de la reine ? N'êtes-vous pas enfin convaincus que le commandant de votre milice, que l'homme à qui vous aviez accordé une confiance aveugle, ne méritoit que votre exécution ?

Il me reste cependant à vous présenter une dernière preuve plus forte que toutes celles que je viens de vous offrir.

Peu de jours après l'attentat du 6 octobre, voyant le roi sauvé, & ses complots avortés, s'apercevant que vous reveniez aux sentimens qui vous sont naturels, à cet amour pour le roi qui caractérisa toujours les français, & redoutant le supplice dont il étoit menacé si son crime étoit découvert, le marquis de la Fayette résolut d'écarter loin de lui les soupçons & le danger en les rejettant sur son complice, & alla lui-même dénoncer au roi le duc d'Orléans, qui fut obligé de partir aussi-tôt pour l'Angleterre. Ce fait a été publié, aucun de vous ne peut l'ignorer.

Hé bien, ce même la Fayette dépouillant enfin le masque qu'il avoit conservé jusqu'ici, s'est réconcilié depuis quelque temps avec celui qu'il avoit accusé du plus grand des forfaits, & a été dîner plusieurs fois au Rainci. Ce rapprochement de deux hommes qui devoient être à jamais l'ennemi mortel l'un de l'autre, cette liaison monstrueuse de l'accusateur & de l'accusé, n'est-elle pas la preuve la plus évidente de leur complicité ?

Les criminels sont-ils assez convaincus ? Et reconnoissez-vous enfin que cette révolution entreprîse, disoit-on, pour assurer votre bonheur, n'avoit pour but que d'ôter le sceptre au meilleur des rois, de le donner à son vil assassin, de faire asseoir sur les marches du trône ses deux principaux complices, & de livrer le royaume à cet odieux triumvirat ?

Habitans de Paris, & vous habitans de la France entière, ma tâche est remplie; j'ai fait connoître les véritables auteurs de la révolution; j'ai dévoilé leurs complots criminels & les ressorts secrets qu'ils ont employés.

Que pourrais-je ajouter ? Parlerai-je du roi prisonnier dans Paris, entouré de ministres qui le trahissent, de courtisans qui le trompent, forcé de recevoir les assassins de la reine, d'accueillir ceux qui ont voulu le dépouiller de sa couronne, environné de ces hommes perfides qui, feignant de lui être attachés, ne lui parlent que des dangers qu'il court, que des poignards qui sont levés sur sa tête, & s'efforcent de jeter l'effroi dans son cœur pour lui arracher plus facilement les foibles restes de son autorité ?

Offrirai-je à vos yeux la reine rappelant l'opinion publique & l'amour des peuples à force d'énergie & de courage, & nous retraçant l'image de Marguerite d'Anjou, de cette femme qui devint une héroïne pour défendre son époux malheureux ?

Essayerai-je de retracer la conduite de M. Necker depuis le 6 octobre ? Il épuisé inutilement toutes les ressources du charlatanisme pour

rétablir son crédit; tantôt il fait répandre par ses amis qu'on en veut à sa vie, qu'on projette de l'empoisonner, que Mde. Necker est obligée d'appréter elle-même les plats qu'on doit lui servir; bientôt après il essaye un autre moyen, il publie qu'il est attaqué d'une maladie dangereuse, que la France est peut-être à la veille de le perdre. Il a recours à une nouvelle ressource, il annonce sa retraite prochaine, mais il se sert d'expressions qui lui permettent d'en reculer indéfiniment l'époque; il donne enfin sa démission dans l'espoir qu'elle sera refusée, il s'abuse, elle est acceptée. Il part, il s'enfuit; & n'emporte avec lui que le mépris & l'indignation de tous les hommes qu'il a trompés par ses fausses vertus.

Peindrai-je la Fayette jouant le premier rôle après le départ du duc d'Orléans, mais incapable de le remplir, occupé à conserver son crédit par de viles intrigues, flattant & caressant tour-à-tour les troupes & les districts, répandant sans cesse le bruit d'une conjuration contre Paris, & annonçant chaque jour au roi que sa vie est en danger, semant par-tout les allarmes pour se rendre par-tout nécessaire, répétant cette petite ruse, abusant de ce petit moyen à un excès ridicule, sacrifiant enfin le malheureux FAVRAS, le faisant égorger par le glaive des lois, pour persuader au peuple que l'on conspiroit contre sa liberté, & pour donner ainsi quelques apparences de réalité aux bruits alarmans qu'il faisoit répandre?

Représenterai-je Alexandre Lameth, ce même la Fayette, & ceux de leurs complices qui rem-

plissent l'assemblée nationale , armant les protestans contre les catholiques , & faisant égorger les malheureux habitans de Nîmes ; prodiguant les trésors de l'état que Necker leur fournit , pour corrompre les troupes & les exciter à l'insurrection , & travaillant ainsi à se former une armée qui soit à leurs ordres ?

Dirai-je comment le nommé Chaumont , aide-de-camp de la Fayette , alloit à Metz , à Nancy , à Strasbourg , pour exciter , séduire les garnisons , & les engager à se révolter ; découvert à la fin , & forcé de s'enfuir de cette dernière ville pour échapper à la vengeance des officiers dont il mettoit les jours en danger ?

Offrirai-je le tableau de l'assemblée nationale , de cette assemblée qui arrête le châtelet à l'instant où il s'est enfin décidé à poursuivre les régicides ; qui détruit ce tribunal pour lui ôter la connoissance de l'attentat commis contre la reine , & qui conserve dans son sein , qui applaudit dans sa tribune les monstres que le châtelet vient de lui dénoncer ?

Ah ! détournons plutôt nos yeux de ces scènes d'horreurs , & cherchons à les reposer sur des objets moins affligeans. Mais où les fixer ? De quelque côté qu'on porte ses regards , on n'aperçoit dans la France entière qu'un peuple réduit à la misère ; l'artiste & l'artisan sans travail & sans ressource ; le commerce anéanti ; les princes , le clergé , la noblesse en fuite ; le numéraire passant chez l'étranger , & disparoissant du royaume ; le papier-monnaie usurpant la place des métaux que nous avons perdus ; la France livrée à la plus affreuse anarchie ; l'armée & la

marine détruites par l'esprit d'insubordination qu'on a semé parmi les troupes & les matelots ; le gouvernement français avili, méprisé, devenu l'objet de la risée, ou tout au plus de l'insultante pitié des peuples étrangers.

Ah ! cessons plutôt d'écrire, & terminons cet ouvrage.

Peuple de Paris, je n'ai dissimulé ni vos erreurs, ni vos crimes ; le respect dû à la vérité ne m'a permis de les excuser, qu'en faisant connoître les perfides moyens qu'on a employés pour vous égarer. C'est à vous, c'est à vous seul à effacer vos fautes. Rendez à votre roi sa liberté, rendez-lui sa couronne, demandez qu'on rétablisse votre ancienne constitution ; elle a fait votre bonheur, elle peut le faire encore : il s'étoit introduit des abus dans toutes les parties du gouvernement, il faut qu'ils soient réformés, & ils le seront ; sa majesté elle-même en a senti le danger ; elle est plus intéressée que vous à les détruire ; elle a pensé en devenir la victime.

Hâtes-vous donc de réparer vos fautes, & sachez qu'il ne vous reste qu'un moment, & qu'il faut le saisir, si vous ne voulez pas être prévenus.

Je suis à portée de connoître les différentes provinces du royaume. Depuis Antibes jusqu'à Nantes, depuis Brest jusqu'à Dunkerque le mécontentement est général, il est au comble, il est prêt d'éclater ; il ne manque plus qu'une voix qui avertisse les royalistes qui forment aujourd'hui les neuf dixièmes du royaume.

Et vous , habitans du reste de la France , si la ville de Paris ne s'empresse pas de rendre à son véritable souverain l'autorité que les lois de l'état lui accordent , & qui est nécessaire pour votre bonheur , connoissez vos droits & connoissez vos forces.

L'assemblée qui se tient au manège des Tuileries est illégale , depuis l'instant où elle a changé arbitrairement la forme que la constitution française lui prescrivait ; elle est coupable envers ses commettans , depuis qu'elle a méprisé les ordres qu'ils lui avoient donnés par leurs cahiers.

Elle est criminelle envers le peuple dont elle a fait le malheur ; elle est plus criminelle encore envers le roi qu'elle retient prisonnier.

Elle s'apperçoit depuis quelque temps qu'elle ne peut soutenir l'édifice monstrueux qu'elle avoit élevé.

Les députés qui la composent , & sur-tout les régicides qui sont parmi eux , ne songent plus qu'à prolonger leur pouvoir , pour échapper au supplice qu'ils ont mérité.

Elle n'a plus de force ; son pouvoir n'avoit pour appui que votre confiance , & cette confiance lui est retirée.

Elle ne peut pas compter , pour sa défense , sur les troupes de ligne ; les unes , livrées à l'insurrection , ne sont plus à craindre depuis qu'elles ne sont plus subordonnées ; les autres , restées fidèles à leur roi , n'agiront que pour vous appuyer. De grandes provinces sont prêtes à se déclarer ; elles auront des chefs : tenez-vous prêts à les imiter & à les suivre.

Ne craignez point la guerre civile ; il n'y a point de guerre quand tout le monde est d'accord ; & je vous atteste sur l'honneur , que la France , fatiguée du despotisme de l'assemblée nationale , instruite enfin de l'incapacité & des crimes de ses députés , ne desire que de les dépouiller de leur autorité , & de les punir de leurs forfaits.

Français , il ne faut plus que vous déclarer , pour faire rentrer dans le néant le fantôme qui depuis dix-huit mois fait le malheur du royaume.

Habitans des provinces d'états , clergé , noble & tiers-état , oubliez des discussions qui ont causé tous vos maux. Les lois vous prescrivent les formes suivant lesquelles vous pouvez vous réunir ; elles vous en donnent le droit : hâtez-vous d'en faire usage , & de casser les décrets d'une assemblée qui n'eut jamais le droit de les prononcer.

Habitans des autres provinces , vous avez eu jadis les mêmes franchises ; vous n'avez pas pu les perdre ; les droits des peuples sont imprescriptibles. Imiter les provinces d'états , ou donnez-leur l'exemple , & délivrez-nous enfin du fléau le plus funeste qui ait jamais frappé notre malheureuse patrie.

